

Décision 16-DCC-02 du 11 janvier 2016

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Marseille par le groupe BPCE et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 04 février 2016 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

Midi Patrimoine (groupe BPCE) et la Caisse des Dépôts et Consignations

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

Ensemble immobilier sis à Marseille

Lire

le texte intégral de la décision

55.67 Ko